

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 mars 2021

DÉMOCRATISER LE SPORT EN FRANCE - (N° 3980)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 23

présenté par

Mme Buffet, Mme Faucillon, M. Brotherson, M. Bruneel, M. Chassaigne, M. Dharréville,
M. Dufrière, M. Jumel, Mme Kéclard-Mondésir, Mme Lebon, M. Lecoq, M. Nilor, M. Peu,
M. Fabien Roussel, M. Serville et M. Wulfranc

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:**

Après le troisième alinéa de l'article L. 100-1 du code du sport, il est inséré un alinéa ainsi rédigé :

« Le mouvement sportif, par son ancrage sur le territoire et par l'inclusion qu'il permet, contribue à faire société et prolonge la citoyenneté et l'expérience démocratique dans les associations qui le composent. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de repli

Les cosignataires de cet amendement estiment important de mentionner dès le premier article du code du sport l'importance du mouvement sportif, en particulier par le maillage associatif qui est le sien. Le sport sans les associations qui le portent au quotidien n'existerait pas. Nul autre réseau assure une couverture aussi importante en termes de présence mais aussi en termes de lien social que le réseau sportif. Faire du sport, ce n'est pas seulement pratiquer une activité physique, c'est aussi se socialiser, progresser, respecter un ensemble de règles. C'est l'apprentissage de la démocratie également pour les plus jeunes, à travers le fonctionnement associatif.

Les clubs sportifs permettent à des gens de tous les horizons, de tous les âges de se rencontrer, d'échanger. Ils savent aussi se « délocaliser » pour aller à la rencontre des publics plus éloignés de la pratique, même si le manque de temps, de moyens ou de synergie limitent les initiatives. Au côté de l'État et des collectivités territoriales, le mouvement sportif est le pilier du développement de la pratique dans notre pays. Les clubs, composés la plupart du temps de bénévoles, assurent un

encadrement de qualité, font progresser les licenciés, permettent la pratique en toute sécurité. Affirmer sa place et son apport est donc important.